Sowenis d'Ecole

Sur cette photo de la classe des jeunes filles travaillannaises des années 1930 approximativement, vous pourrez reconnaître ces demoiselles qui avaient entre 6 et 14 ans l'âge auquel elles passaient le certificat d'étude qui était en ce temps là d'une grande importance. Pour la plupart c'était la fin de l'école, ensuite au « boulot » quelques années après elles se sont fiancés puis mariés. Mères et grand mères elles ont élevé leurs familles et vécu des moments de joie et de peine. En ce temps là la vie n'était pas facile, elles ne bénéficiaient pas encore du modernisme.

La classe des jeunes filles était où il y a maintenant la bibliothèque et celle des garçons au couchant de l'église, une école publique laïque. Quelques années plus tard



les classes mixtes furent instaurées, un grand pas en avant. Louisa me disait qu'elle était à côté de Gabriel Biscarrat, un élève brillant, qui mettait son coude pour qu'elle ne puisse pas copier (la coquine). Un vrai plaisir de discuter avec ces dames qui sont la mémoire du village. Jean Andrieu

Sur la Photo

1er rang : Lulu Pellegrin, Andréa Morel (Guillerey), Raymonde Biscarrat, Denise Impéraise, Louisa Marchesi (Pellegrin) Simone Lambert (Bouchain)

Zème rang: Aimée Dupeyre (Impéraire), Madeleine Bathelier (Gauthier), Irène Raynaud (Martin), Simone Pellegrin (Romera), Raymonde Charavet (Girard), Augusta Pellegrin (Tata Biscarrat).

Bème rang: Paulette Morel (Monies), Madeleine Eymeric (Sanjullian), Denise Marchen (Roche), Yolande Vache (Courbet). Quant à l'enseignante, il semblerait que ce soit l'institutrice qui a succédé à Madame Charpenne, grand-mère de Pierre et Aline Criquet

David Barbero nouveau Président du T.F.C

L'assemblée générale du club foot de Travaillan s'est tenu récemment dans les vestiaires du stade. L'occasion de faire le bilan de la saison écoulée et de préparer la prochaine.

Une saison plus que positive aboutissant à l'objectif espéré, la montée en promotion de première division pour l'équipe fanion. Un résultat atteint grâce à un travail assidu de l'ensemble, des entraînements sérieux et une solidarité assurée par tous les joueurs.

L'équipe première termine en tête de son groupe en faisant preuve de solidité, deuxième attaque et deuxième défense de la poule.

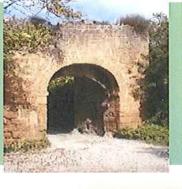
Il reste maintenant à confirmer et se maintenir à l'étage supérieur. Un nouveau challenge à relever avec l'apport de quelques recrues.

L'équipe réserve quand à elle se classe à une honorable 5ème place obtenue grâce au renfort des vétérans. Un bémol à ce bilan, les finances ont beaucoup souffert de la perte d'une centaine de ballons. Une situation qui

devrait trouver une solution avec la mise en place de filets

C'est David Barbero qui succède à Eric Coule en qualité de président; vice président Mickael Mauve, Secrétaire Vincent Verkamer, trésorière Romy Chartrain.





La Gazette Travaillannaise

Publication: Commission de l'information N°76 - Juillet 2014 Rédaction: J.P. Delforge et D. Mayer www.travaillan.fr

Le Mot du Maire

« J'ai décidé de supprimer un poste d'enseignant à votre école communale à compter de la rentrée 2014 »

Voilà dans toute Directeur académique le 17 avril 2014.

Prévenus « officieusement », quelques jours auparavant, nous nous sommes, les enseignants, les parents d'élèves et la Mairie, satisfaisant. démenés pour éviter cette issue dommageable surtout pour les enfants Malgré plusieurs lettres ou demandes, je n'ai pas réussi à obtenir une rencontre avec le Directeur de l'enseignement et ce à mon grand regret.

Depuis nous sommes repartis de l'avant et préparons l'avenir que nous ne pourrons pas écrire seuls.

Le nombre d'enfants scolarisés dépend entièrement des parents et si j'ai annoncé que je serais très vigilant concernant les dérogations pour les scolarisés à l'extérieur, il est un paramètre que je ne maitrise pas.

Je lance donc un appel solennel aux parents dont les enfants ne fréquentent pas l'école publique de Travaillan en leur disant que l'enseignement y est d'une grande

qualité, et que l'inscription de leur(s) enfant (s) nous permettrait de retrouver cette 4^{ème} classe : en effet il est clairement annoncé que si le nombre d'enfant augmentait il y aurait réexamen de la situation.

Si nous avons connu quelques errements par le passé (reconnus sa malheureusement sur une classe un peu tard, sécheresse, la décision notifiée par le par l'éducation nationale) nous sommes revenus à ce jour, grâce au grand professionnalisme du personnel enseignant, à un niveau conforme voir même très

> Toujours au sujet de l'école, nous poursuivons notre travail d'organisation des rythmes scolaires qui sera mis en place à la rentrée et j'en profite pour signaler que des bénévoles peuvent nous aider à les aider et que c'est avec un grand plaisir qu'ils seront reçus à la Mairie pour en parler.

J'en profite pour vous signaler que, sauf imprévus, les services de la mairie fonctionneront sans interruption pendant l'été et ne terminerai pas sans vous souhaiter à toutes et à tous de bonnes vacances, du repos bien mérité en espérant vous retrouver en bonne forme à la rentrée.

Gérard Sanjullian, maire



Informations Municipales

Réunions du Conseil Municipal

Séance du 23 avril 2014

▶ Vote des 3 taxes

Le maire présente à l'assemblée l'état de notification des Vignes taux d'imposition des taxes directes pour 2014 :

> Taxe d'habitation 7.90% Taxe foncier bâti 16,78% Taxe foncier non bâti 42,67%

Il indique que le produit attendu s'élève à 280 256 € et A l'unanimité le conseil n'accepte pas d'augmenter la propose au conseil de ne pas les modifier. Approbation à subvention allouée au comité des loisirs mais précise l'unanimité.

▶ Vote du budget de la commune.

Section Fonctionnement: 646 420.07 € Section d'Investissement : 281 485.00€

Les principales opérations prévues : goudronnage, aménagement des entrées Est et Ouest du village, René Martin, à l'unanimité. réalisation de deux plateaux traversants, achat de mobilier et outillage.

Le budget est adopté à l'unanimité.

▶ Vote du budget de la caisse des écoles

Approuvé à l'unanimité.

Le montant des dépenses de fonctionnement s'élève à 21 770.47 €, les recettes sont de 17 000 € auxquelles s'ajoute l'excédent reporté de 4 770.47 €

► Indemnités du maire et des adjoints.

Le conseil après avoir voté décide à l'unanimité d'allouer l'indemnité de fonction au maire et aux adjoints.

Contrat de plan du Conseil Général 2013 Ajourné

▶ Délégation de pouvoirs donnés au Maire.

Le conseil à l'unanimité décide de donner tout pouvoir de signature et de délégation au maire.

Désignation des membres de la commission des impôts directs.

Titulaires

Clotilde Fallas, Bernard Negron, Damien Rozier, Gilles Gasq, Isabelle Daladier, Pierre Criquet, Laurent Dueso, Marie Christine Andrieu, Jean Louis Latour, Gérard Beysson, David Martin, Michel Chirol.

Suppléants

Daniel Guillon, André Ubassy, Patricia Lispal, Cyril Bruscolini, Hugues Meffre, Jean Pierre Lacquemanne, Gilbert Andrieu, Bruno Lebon, Yvon Gras, Michèle

Bourchet, Thierry Etienne, Alain Aubert.

► Commission Intercommunale des impôts directs Le conseil nomme à l'unanimité Isabelle Daladier.

► Convention commune/lotissement Campagne les

Le conseil décide d'accepter le transfert des voies et parties communes dans la voie communale, des parcelles du lotissement Campagne les Vignes.

▶ Subvention du comité des loisirs

qu'en cas de difficultés imprévues la mairie interviendra ponctuellement pour y pallier.

► Syndicat d'électrification Vauclusien

Chaque commune devant être représentée par un titulaire et un suppléant, Daniel Mayer est nommé suppléant de

Séance du 20 juin 2014

► Elections des délégués aux élections Sénatoriales Ont été élus à l'unanimité

Titulaires : Gérard SANJULLIAN, Jean Pierre DELFORGE, Bernard NEGRON

Suppléants: Clotilde FALLAS, Patricia LISPAL, Isabelle

► Indemnité représentative de logement des Instituteurs.

Le conseil municipal a l'unanimité émet un avis favorable pour un montant de 2297.45 annuel.

▶ Désignation des jurés d'assise.

Le tirage au sort a désigné les personnes suivantes Mr Claude MAURIZOT, Mme Jocelyne GRISON épouse SANJULLIAN, Mr Gérard ARNOUX.

▶ Statuts du Syndicat Rhône Aygues Ouvèze.

Avis favorable au projet des nouveaux statuts du syndicat Rhône Aygues Ouvèze.

▶ Ouestions diverses.

Clotilde FALLAS demande si le poste d'adjoint administratif est pourvu. Le maire lui répond que celui-ci est attribué depuis le 16 juin à Mme Laurence GUARI; Le maire explique que toutes les surfaces constructibles disponibles au PLU sont attribuées à ce jour. Il propose de solliciter un bureau d'étude pour évaluer la prestation demodification et d'ouverture aux zones prédéfinies.

Etat Civil

Le 31 mai, Jean-Philippe MAYER et Cindy ARISTHENE ont échangé leurs consentements mutuels, devant Daniel MAYER, papa du marié, un peu ému, qui officiait en tant que nouvel élu.

Le 21 juin Laetitia GIRAUDON et Fabien MONNIER ont été unis par les liens du mariage par Gérard SANJULLAIN maire, assisté de Jean Pierre DELFORGE

Nos plus sincères et chaleureuses félicitations aux novis et à leur familles



Infor diverses

La Boule de Cristal

La Gazette de Travaillan est un lien entre tous les Travaillanais, destiné à faire connaître les activités du village, la vie des associations, les bonnes nouvelles comme les mauvaises, les manifestations à venir, et celles passées, l'histoire du village et de ses habitants. Les colonnes de cette gazette vous sont ouvertes et les lecteurs seront heureux de pouvoir vous connaître, voire vous rejoindre dans vos activités. Mais, les rédacteurs de ces quelques lignes ne possèdent pas de boule de cristal ni baguette magique, ni aucun autre ustensile permettant de deviner les intentions des associations. Nous invitons donc tous les Présidents d'Association, Clubs, Groupements, Confréries à se faire connaître auprès de la Mairie, quand ils souhaiteront informer les Travaillanaises et les Travaillanais de leurs existences, manifestations ou recherches d'adhérents.



L'A P E VOUS PROPOSE

L'Association des Parents d'Élèves (APE) possède un vidéoprojecteur. Si vous souhaitez animer une soirée, un anniversaire, un mariage, un anniversaire de mariage ou tout



autre manifestation sur grand écran, l'APE peut vous le prêter, le temps d'un week-end, moyennant un don à l'APE, laissé à votre appréciation. Vous pouvez contacter la Présidente de l'APE ou un membre de son bureau pour tout renseignement.

Pour les vacances

Pour les petits et/ou les grands, pour passer un petit moment surprenant sur internet, pendant la sieste, quand il fait trop chaud dehors ...

Vous tapez « AKINATOR le génie du

dans votre moteur de recherche, vous choisissez un pseudo. Ensuite, vous choisissez un objet (savonnette, boite de soda ...), un animal (zèbre, étoile de mer ...) ou encore un personnage (votre frère, Victor Hugo ...) et vous répondez aux questions posées par le Génie du Web, AKINATOR. Il est rarement pris en défaut.

Hommage aux déportés du « Train Fantôme »



Le 30 juin 1944, 800 prisonniers, hommes, femmes et enfants, pour la plupart des résistants d'origine étrangère, furent transférés de la région de Toulouse vers Dachau, où ils arrivèrent après un périple de deux mois. Les voies ferrées subissaient à cette période de fin de guerre des attaques répétées et elles étaient régulièrement détruites. Arrivés à Roquemaure le 18 août, la voie ferrée sur le Rhône étant détruite, les prisonniers furent transférés à pied, à Sorgues, où ils reprirent le train pour leur destination finale, Dachau. Certains habitants de Sorgues se souviennent encore des prisonniers, de leur fatigue extrême, des Nazis qui les encadraient, et ils firent ce qu'ils purent pour les aider, leur donnant de l'eau ou à manger. Ce convoi a joué de malchance, car il était suivi de près par l'avancée des troupes alliées, débarquées en Provence le 14 août 1944. La commune de Travaillan était représentée à cette

commémoration, et la plaque ci-contre, se trouve sur la rive droite du Rhône, juste à l'entrée du territoire de Roquemaure, sur une pile de l'ancien pont. Si vous voulez en savoir plus sur cette triste page d'Histoire, vous pouvez consulter la page internet : http://www.lesdeportesdutrainfantome.org/index.htm.

Page 6

Vacances pour Tous

L'École en fête pour les vacances

En cette fin d'année scolaire et à quelques jours des vacances attendues par tous les élèves, un événement, la kermesse de l'école.

Devant les parents et amis fiers et attendris, les écoliers ont présenté un spectacle de contes de fée, la reine des neiges, Alice au pays des merveilles et autres, des scénettes qui ont ému parents et enseignants, particulièrement les maîtresses qui quittent l'école de Travaillan.

Au milieu de la soirée les 10 élèves qui vont entrer en

sixième ont été invités par la municipalité à monter sur l'estrade où le maire et ses adjoints leur ont offert un dictionnaire pour les récompenser de leur travail.

Le lendemain les écoliers accompagnés de leurs parents ont eu droit à une journée détente où ils ont pu s'éclater avec les divers jeux présentés. En fin de journée un spectacle de magie qui a ravi petits et grands. Une belle journée de pur bonheur pour les enfants, les parents et les enseignants.

Bonnes vacances à tous et rendez vous en septembre.









Club informatique

Fin d'une année studieuse pour les séniors du club informatique, qui se sont retrouvés pour tirer le bilan des séances hebdomadaires passées ensemble à découvrir cet outil devenu pratiquement incontournable.

Ce fut aussi l'occasion aussi de remettre à la Présidente de l'APE, Céline Chupin, une enveloppe au profit de leur association, et de lever le verre de l'amitié

Rendez-vous pris pour la rentrée scolaire, pour la prochaine année d'initiation à l'informatique, avec quelques redoublants.



Page 3

Nouvelles du Village

Bienvenue à Travaillan

En raison du départ programmé de Patrick, Isabelle lui succédera. Pour assurer la continuité c'est Laurence qui a été choisie parmi

de nombreuses postulantes et nombreux candidats pour prendre place à l'accueil de la mairie.

Originaire de Bergerac, en Dordogne elle a occupé le poste d'adjointe administrative sur la commune de Gardonne avant de rejoindre le Vaucluse pour mutation de son conjoint. Après un passage à la mairie de Camaret puis de Vedène elle déclare être ravie et motivée d'intégrer les

services de la commune. Nous l'accueillons avec plaisir en lui souhaitant une rapide intégration parmi nous.



Elle aura lieu cette année les 20 et 21 septembre.

Une cavalière portera les couleurs de Travaillan, mais il manque pour représenter notre village un ou une vététiste.



Les volontaires

sont invités à se faire connaître en mairie avant le 20 juillet prochain

An club « Bon Accueil »

Un premier semestre bien rempli pour les adhérents du club des aînés de Travaillan qui se sont retrouvés à quatre reprises au cours des trois mois écoulés. Tout d'abord ils furent un peu plus de quarante à découvrir le Naturoptère à Sérignan du comtat, une visite suivie d'un goûter à la Garrigue, puis le traditionnel repas au bistrot de pays, chez Gégène avec en plat de résistance de succulentes moules frites. La fête des mères comme chaque année fut l'occasion d'honorer les mamans et grands mamans du club, goûter, loto et distribution de roses .Enfin, le 10 juin dernier petite escapade en Drôme, à Mercurol pour un repas cochonnaille très apprécié par les 45 participants. Prochaine étape avant les vacances d'été, le repas de la fête votive qui sera servi le 7 juillet prochain.









Traditionnellement en avril les responsables de l'A.P.E organisent une vente de fleurs dont les bénéfices sont consacrés à financer les activités des enfants de l'école communale. Ce fut l'occasion pour les habitants de Travaillan de faire le plein de fleurs, herbes fines et légumes divers à repiquer

Cette année les producteurs de vin et une exposante de bijoux fantaisies artisanaux proposaient leurs production étoffant ainsi ce marché aux fleurs de printemps.

Vie du Village

Nouvelles de la Paroisse

Le 17 mai dernier la chapelle St Pons du Vieux Travaillan était trop petite pour recevoir les nombreux fidèles venus honorer le saint patron de la paroisse, St PONS. Un grand moment de recueillement et de fraternité à l'occasion de cette messe célébrée en Provençal par le père ROCHE clôturé par un vin d'honneur dans la cour de la chapelle, partagé en toute convivialité par les participants, qui ont entonné en chœur la « Coupo Santo ».



Histoire de St Pons (Fête le 14 mai)

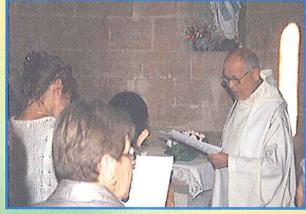
Selon la tradition, le chevalier romain Pontius (Pons), fils d'un sénateur romain, se convertit très jeune au christianisme sous l'impulsion du pape Pontien (230-235). Sa conversion entraîne celle de son père et de sa maison. À la mort de ce dernier, Pontius devient sénateur à son tour. Il donne ses biens au pape Fabien (236-250) pour les distribuer aux pauvres.

Sa position sociale lui permet de convertir l'empereur Philippe l'Arabe (244-249) et son fils mais les règnes de Valérien (253-260) et Gallien (253-268) voient bientôt les chrétiens soumis à des persécutions.

Pontius quitte l'Italie pour s'installer à Cimiez (aujourd'hui, quartier de Nice). Pontius n'est pas pour autant à l'abri, car le gouverneur des Gaules Claudius met en œuvre la politique impériale de persécution des chrétiens dès son arrivée en cette cité. Pontius est arrêté. Refusant de sacrifier aux dieux païens et de faire acte d'apostasie, il est soumis au supplice du chevalet sans aucun dommage, puisque l'engin se brise. Il est alors jeté en pâture à deux ours dans l'amphithéâtre de Cimiez, mais les fauves se retournent contre leurs gardiens. Le bûcher se révélant tout aussi inefficace, il est finalement décapité sur un rocher qui domine la rive du Paillon et son corps est précipité au bas de la falaise.

Valérius, qui avait été converti en même temps que Pontius, enterre de nuit le corps du martyr là où il gît. Puis, réussissant à racheter aux greffiers les actes du martyre, il les emporte avec lui et, fuyant la persécution, s'éloigne en bateau vers le pays des Libyens.

Le martyre de Pons est traditionnellement placé en 257 ou 258. Il aurait été inhumé dans une nécropole située à l'emplacement de la future abbaye. Selon la légende, sa tête roula dans le torrent et fut emportée par la mer jusqu'à Marseille, où la relique fut recueillie par les moines de l'abbaye Saint-Victor.



A.G de la Société de Chasse.

Cette Assemblée Générale (AG) s'est tenue le 10 mai 2014. Il en ressort que les chasseurs doivent se montrer vigilants devant la recrudescence des dégâts de sanglier sur l'ensemble du département, dégâts toutefois très inférieurs à ceux constatés dans le Var. Il est noté aussi une présence de plus en plus marquée du loup dans le Ventoux et autres massifs montagneux. Cette présence du loup ne laisse personne indifférent, ni certaines associations protectrices de l'animal, ni les éleveurs, ni les promeneurs, ni les autorités officielles représentées par les préfets des départements les plus impactés, qui ont mis sur pied un protocole de limitation ou de zonage des loups.

Les renards aussi prolifèrent et visitent les poulaillers dans



les quartiers et parfois dans le village. Des piégeurs dûment agréés sont aptes à capturer les coupables.

Le président de la Sté de Chasse attire l'attention des jeunes (moins de 18 ans) futurs chasseurs, Il précise que le permis (national) ne leur coûte qu'un euro symbolique la première année et que la carte d'adhérent à Travaillan leur est offerte cette même première année, sous réserve bien entendu, de satisfaire à l'examen du permis de chasse. Pour les nouveaux chasseurs de plus de 18 ans, le permis est à moitié prix.

Page 5

Vie Municipale

Cérémonies patriotiques et Devoir de mémoire

2014 est une année fertile en commémorations, le débarquement, le centenaire de la grande guerre, le soixantième anniversaire de la fin de la guerre d'Indochine. A Travaillan le devoir de mémoire perdure afin que ceux qui se sont battus pour la sauvegarde de notre liberté ne soient pas oubliés.

Mémorial du Plan de Dieu

Comme chaque année c'est le 16 avril qu'un hommage a été rendu à la stèle rappelant le sacrifice de cinq jeunes pilotes Américains venus de leur lointain pays s'opposer à un envahisseur qui menaçait l'équilibre du monde entier.



Journée de la Déportation et de la fin de la guerre d'Indochine

C'est le samedi 26 avril qu'un hommage a été rendu aux victimes de la déportation nazie et aux soldats morts pour la France pendant la guerre d'Indochine en présence des représentants des autorités militaires d'une délégation des sapeurs pompiers, des membres de l'association des anciens combattants et de nombreux habitants de Camaret et Travaillan

Armistice du 8 mai 1945

En ce 69 ème anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale c'est un imposant cortège formé place Jean Moulin qui a rejoint le monument aux morts pour honorer nos valeureux anciens qui ont parfois payé de leur vie pour que notre liberté soit préservée.

Un dépôt de gerbes et la lecture des différents messages par les enfants de l'école communale, le président des anciens combattants et le maire du village ont été suivi de la sonnerie aux morts, d'une minute de silence et de la Marseillaise entonnée par tous les participants à cette cérémonie.





Anniversaire d'un appel bistorique

Devant la stèle du Général de Gaulle située maintenant à l'espace abbé Persat à Camaret, une nombreuse assistance s'était déplacée pour commémorer le 74ème anniversaire de l'appel lancé par le Général de Gaulle dans les studios de la BBC à Londres le 18 juin 1944; Le texte de l'appel a été lu par Jacques Cochet, président des anciens combattants Camaret Travaillan et le message du secrétaire d'Etat aux anciens combattants par Gérard Sanjullian, maire de Travaillan. La gerbe des communes de Travaillan et Camaret déposée par les maires de nos deux villages.